Assemblée Générale 2017

Mardi 23 Janvier 2018

à Saint Didier de la Tour

www.lechemindesfermes.com

Rapport Moral

Par Eléonore Verdet, Présidente du Chemin des Fermes

Mesdames Messieurs les Elus,
Chères adhérentes, chers adhérents,
Mesdames, Messieurs

Permettez-moi de commencer cette assemblée par la raison qui fait que je sois, aujourd'hui, fière de m'adresser à vous en tant que présidente. En 2007, Claire, Laurence, Evelyne, Pierre ici présents me faisaient un accueil chaleureux, rempli d'attention, de gentillesse et je les en remercie. Une démarche sincère et idéale pour la transmission des valeurs du « Chemin des fermes ». Bienveillants, à l'écoute, ils m'ont accompagnée sans filtre. Dès les premières années, je pus constater que ce soutien, ces échanges étaient voués à une réussite collective.

A toutes ces valeurs, je souhaite y ajouter la passion, le savoir-faire, le talent, le souci du détail, la pointe d'originalité, la créativité mais aussi l'accompagnement. Pour cela, je tiens à remercier Céline et donc la chambre d'Agriculture qui, au quotidien, nous soutiennent dans nos projets, nos actions mais aussi nos formations.

Le contenu de ce vivier, je le définis comme un concept qui répond aux attentes essentielles et nécessaires à nos visites pédagogiques. Un concept qui nous permet de proposer un accueil de qualité, dans lequel la découverte, le bien-être, l'autonomie, le respect et le rapport au temps sont toujours de mise.

La transmission de notre passion, la sensibilisation à l'environnement, la volonté de partager des moments intenses est le sacerdoce que nous portons afin de ne pas perdre de vue l'objectif commun je l'espère : éveiller, faire découvrir et assouvir la curiosité et les sens de notre public.

Enfin, et parce qu'il est encore temps, je ne peux conclure cette intervention sans souhaiter au réseau du chemin des fermes, une belle année d'échange, de collaboration et de réussite dans les projets et actions que nous porterons en 2018.

Bonne année à toutes et à tous.

Eléonore VERDET

Rapport financier 2017 (01/01/2017 au 31/12/2017)

Budget réalisé

DEPENSES (euros TTC)	
Animation Chambre d'Agriculture	**1 200,00 €**
2 jours (2016)	1 200,00 €
(+ 8 jours sous convention)	
Communication	**1 428,00 €**
Plaquette	
Graphiste	320,00 €
Impression plaquette 2018	
Envoi plaquette 2017	1 000,00 €
Site internet	
Hébergement site internet (2018)	108,00 €
Professionnalisation	**1 090,35 €**
Voyage d'études	890,35 €
Atelier Origami	200,00 €
Autres	**343,05 €**
Assurance	121,35 €
Frais divers	119,50 €
Frais bancaires	102,20 €
TOTAL	4 061,40 €

RECETTES (euros TTC)	
Cotisations	**2 310,61 €**
Adhésions 2017	240,00 €
Cotisations 2015	110,77 €
Cotisations 2016	1 959,84 €
Subventions	**1 500,00 €**
Conseil Départemental de l'Isère (2016)	1 500,00 €
Groupama	0,00 €
TOTAL	3 810,61 €
Résultat	*-250,79 €*

Pour les dépenses :
Les dépenses réalisées par l'association en 2017 ont été plus importantes qu'en 2016 (3045,64 € de recettes en 2016). Cela est du à la dépense liée à la réalisation du voyage d'études.
Les frais de gestion courante restent sensiblement identiques par rapport à 2016.

Pour les recettes :
Le montant des cotisations et adhésions perçues est similaire à 2016. A préciser qu'à ce jour, un non paiement de cotisations pour 3 adhérents est toujours d'actualité. Cela représente un reliquat de 1447,69 €.

Le Conseil Général, que nous remercions, poursuit son soutien via l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 1500 €.

Le solde est légèrement déficitaire à hauteur de 250,79 €. Ce déficit est comblé en quasi-totalité par le bénéfice réalisé en 2016 (203,29 €).

Budget prévisionnel 2018

DEPENSES (euros TTC)		RECETTES (euros TTC)	
Animation Chambre d'Agriculture	**1 200,00 €**	**Cotisations**	**2 800,00 €**
2 jours (2016)	1 200,00 €	Cotisations et adhésions des adhérents	2 800,00 €
(+ 8 jours sous convention)			
Communication	**3 230,00 €**	**Subventions**	**2 000,00 €**
Plaquette		Conseil Départemental de l'Isère (2017)	1 500,00 €
Graphiste	100,00 €		
Impression plaquette 2018	220,00 €	Groupama	500,00 €
Envoi plaquette 2017	900,00 €		
Site internet			
Hébergement site internet	60,00 €		
Mise à jour du site	1 950,00 €		
Professionnalisation	**100,00 €**		
Autres	**270,00 €**		
Assurance	120,00 €		
Frais divers	50,00 €		
Frais bancaires	100,00 €		
TOTAL	4 800,00 €	TOTAL	4 800,00 €

Pour les recettes :
Une demande de subvention de fonctionnement va être envoyée au Conseil Départemental de l'Isère. Une demande de partenariat va également être formulée auprès de Groupama pour l'année 2018.
Concernant les cotisations, une réflexion est à mener afin de réfléchir à une solution pour faciliter le suivi financier.

Rappel : Afin de permettre à l'association de régler les factures dans les délais, il est nécessaire que chacun soit à jour du paiement de ses cotisations le plus rapidement possible.

Pour les dépenses :
Dans le budget prévisionnel on retrouve les dépenses classiques de fonctionnement liées à l'animation ainsi qu'au fonctionnement courant de l'association (assurance, banque…).
En ce qui concerne la communication, les coûts de conception et d'impression de la plaquette seront similaires à 2017 (une seule édition). D'autre part, une dépense prévisionnelle de 1950 € est proposée pour les frais liés à la refonte du site internet (montant identifié sur la base de devis).

Claire Caizergues
Trésorière

Rapport d'activités du réseau 2017

Compte-rendu d'activités 2017

Vie de l'association

- L'Assemblée Générale 2017 s'est tenue le 24 Janvier 2017 à Pajay.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni en Septembre.
- Le Conseil Général de l'Isère a renouvelé son partenariat et nous le remercions.

Volet communication

Impression et envoi de 2 700 plaquettes aux établissements scolaires, centres de loisirs, instituts de personnes handicapées de l'Isère et des communes limitrophes du Rhône, de la Drôme et de la Savoie.

- Mise à jour et envoi de la plaquette destinée aux établissements secondaires.
- Mise à jour du site internet www.lechemindesfermes.com

Volet professionnalisation

- Intervention d'une origamiste lors de l'Assemblée Générale pour présenter aux adhérents un atelier qui pourrait être intégrer aux visites.
- Les 27 et 28 Mars 2017, 7 adhérents du réseau ont participé à un voyage d'étude dont l'objectif était de permettre aux agriculteurs de découvrir des outils pédagogiques adaptables sur leurs exploitations et d'échanger avec différents intervenants sur la manière d'accueillir le public sur des fermes.

  Au cours de ces 2 jours, les adhérents ont été à la rencontre de deux structures pratiquant des activités d'accueil pédagogique en lien avec le monde agricole et rural : Les Amanins (situé à La Roche sur Grane - 26) et les Viel Audon (situé à Balazuc – 07).

  Ces deux structures sont composées de plusieurs entités (association d'éducation à l'environnement au développement durable, école, chantier jeune, hébergement, exploitations agricoles) et leur objectif principal est de sensibiliser les visiteurs (enfants, familles) au monde agricole et rural.

Pour cela, elles proposent des ateliers, outils pédagogiques qui peuvent facilement se transposer sur les exploitations agricoles du réseau.

Le voyage s'est terminé par une visite sur une ferme adhérente au réseau « La ferme du clos ». Une occasion pour les adhérents de découvrir les outils, ateliers proposés par Angélique Doucet.

Au-delà des différents outils découverts, des échanges qui ont eu lieu avec les intervenants des structures visitées, ces deux journées ont permis aux adhérents d'échanger sur leurs pratiques, problèmes rencontrés.

Mouvement des adhérents

En 2017, Nathalie et Jean-marie Mougel, André Froissard et Claire Point ont fait part de leur souhait de quitter le réseau.

Par ailleurs, 3 agriculteurs ont exprimé la volonté de rejoindre le réseau dès 2018:

- Marie-Annick Grosjean, productrice de plantes aromatiques et médicinales à Châtenay,
- Maude Magal, productrice d'œufs en AB et élevage équin à Saint Didier de la Tour,
- Elodie et Frédéric James, éleveurs d'ovins, producteurs de fraise et pommes de terre nouvelles à Montseveroux.

Les visites d'agrément ont eu lieu début d'été 2017 et les dossiers ont été validés lors du conseil d'administration de septembre.

Actions à mener en 2018

Passons maintenant aux actions à mener en 2018 et prenons un temps pour définir nos priorités ensemble. Au préalable voici quelques pistes de réflexions :

Volet communication

L'année 2018 va être principalement consacrée à la refonte du site internet par un professionnel (obsolescence du site actuel) afin de permettre aux différents établissements intéressés de mieux connaître le réseau et d'en découvrir les actualités. L'objectif est de mettre en place un site internet où chacun des adhérents puisse simplement mettre à jour les données concernant leur structure ainsi que le contenu des visites qu'il propose.

A l'automne 2018, la plaquette va être mise à jour et imprimée en 2700 exemplaires. Elle sera envoyée aux établissements scolaires, centres de loisirs, instituts de personnes handicapées de l'Isère et des communes limitrophes du Rhône, de la Drôme et de la Savoie.

- Mise à jour de la plaquette destinée aux établissements secondaires.

Volet professionnalisation

- Organisation d'une formation aux premiers secours
- Accueil, formation et accompagnement de nouveaux adhérents (2 potentiels).
- Mise en place de formations adaptées aux demandes des adhérents de l'association.
- Reprise des contacts avec les conseillers pédagogiques.

Mouvement des adhérents

En 2018, Catherine Duboucher a fait part de son souhait de quitter le réseau. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets.

2 adhérents ont pris contact pour mieux connaître le réseau : Jennifer Moly et Marie Revol.

Eléonore Verdet
Présidente

Bilan des visites sur les exploitations 2017

Les résultats qui suivent sont issus de la consultation annuelle des membres du réseau.
Du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, les 11 exploitations du réseau ont reçu 4730 visiteurs dont 4381 enfants.
Le chiffre d'affaires total est de 33283,04 €.
Ces résultats sont similaires à ceux de 2016 (si on se base sur les 10 exploitations qui avaient répondu à la consultation) mais plus globalement on observe une légère diminution du nombre de visites. Cela est dû au départ de 3 adhérents, au choix de certains de diminuer le nombre de visites mais aussi à des écoles qui n'ont pas renouvelé leur déplacement sur les fermes.

Dans le Sud Grésivaudan (13.37 % du CA global – 3 exploitations – 1 a reçu des visites)
Sur la ferme concernée, on observe une légère diminution du nombre de visites par rapport à 2016.

En Nord Isère (58,32 % du CA global – 4 exploitations)
Globalement le nombre de visiteurs accueilli est stable (2672 visiteurs en 2017, 2560 visiteurs en 2016). On remarque tout de même qu'une exploitation a reçu moitié moins de visiteurs.
En moyenne, les fermes ont accueilli 668 visiteurs, avec un maximum de 1008 et un minimum de 203.

En Bièvre Vienne (29,80 % du CA global – 4 exploitations)
Le nombre de visiteurs a diminué en 2017 (-34,11 %). Cette diminution est en partie due au départ du réseau d'une ferme qui accueillait des visiteurs de manière importante.
En moyenne, 380,5 visiteurs ont été accueillis, avec un maximum de 522 et un minimum de 145.

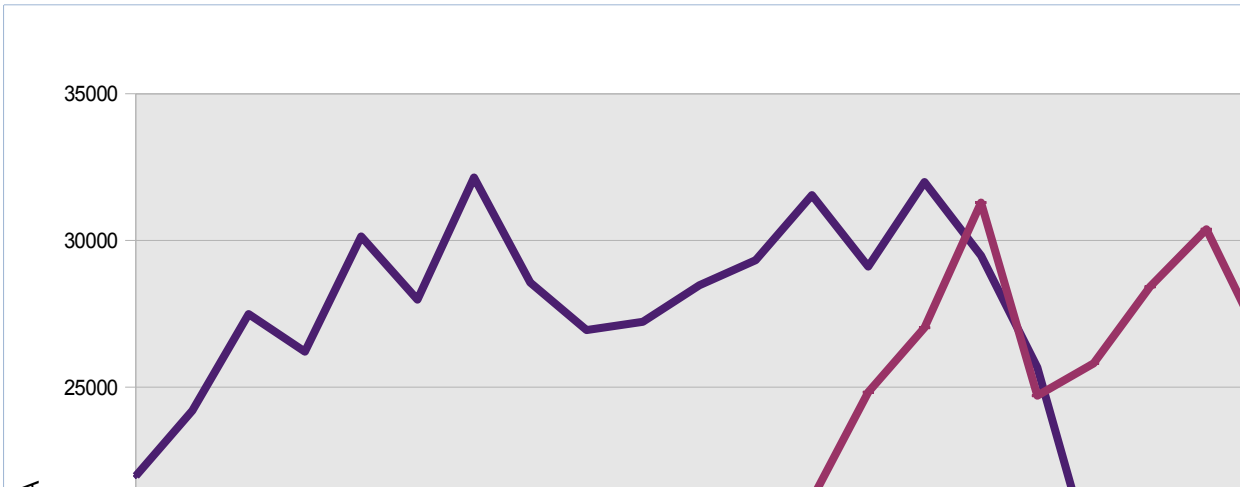

Répartition des visites

En 2017, le pic de fréquentation se situe toujours en Juin. Cette année, des visites ont eu lieu en Février, Septembre et Octobre (public handicapé) mais aucun en Mars (218 en 2016).

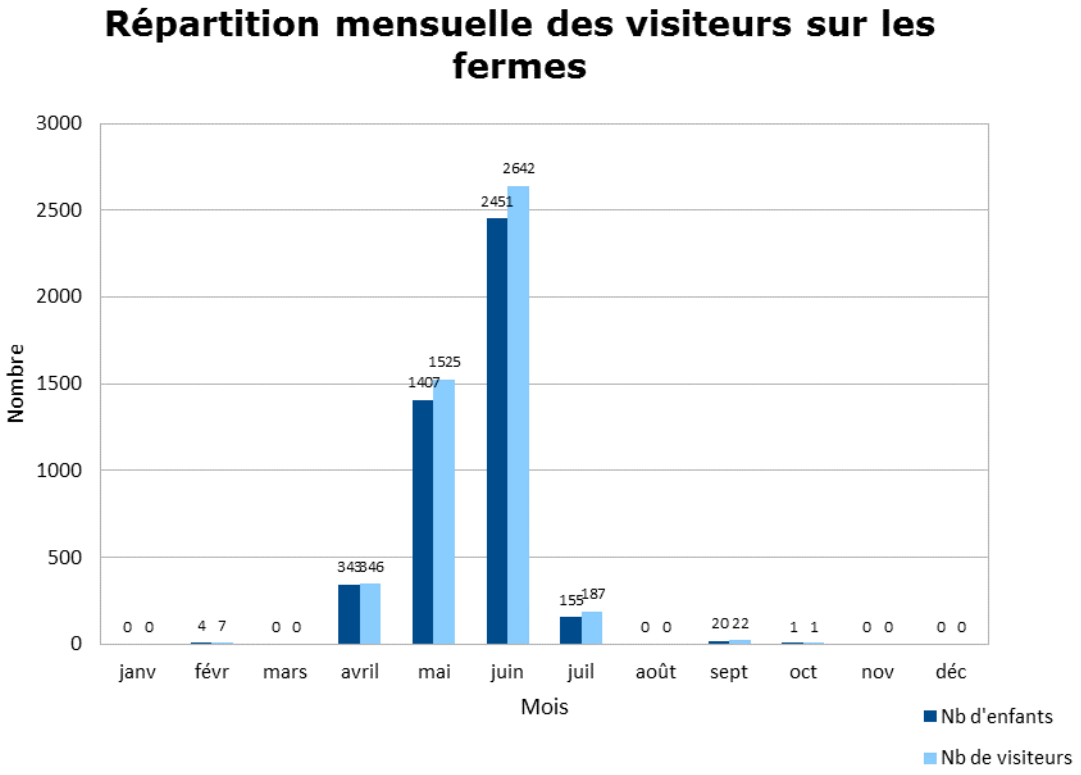

Répartition de la durée d'accueil

En 2017, les visites se sont déroulées principalement à la journée mais on observe tout de même une diminution par rapport à 2016 (-3%). En revanche, les visites à la ½ journées ont augmenté (+4 %). Les visites de 1h et 2h ont, quant à elles, diminuées.

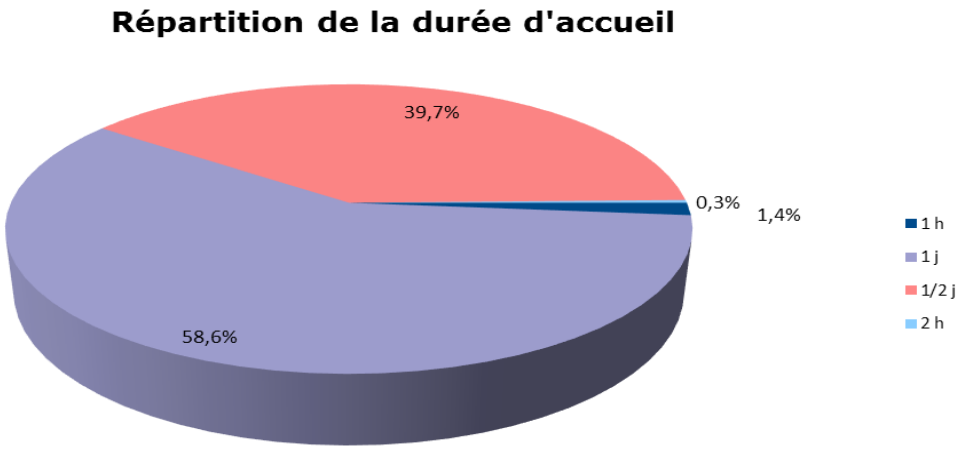

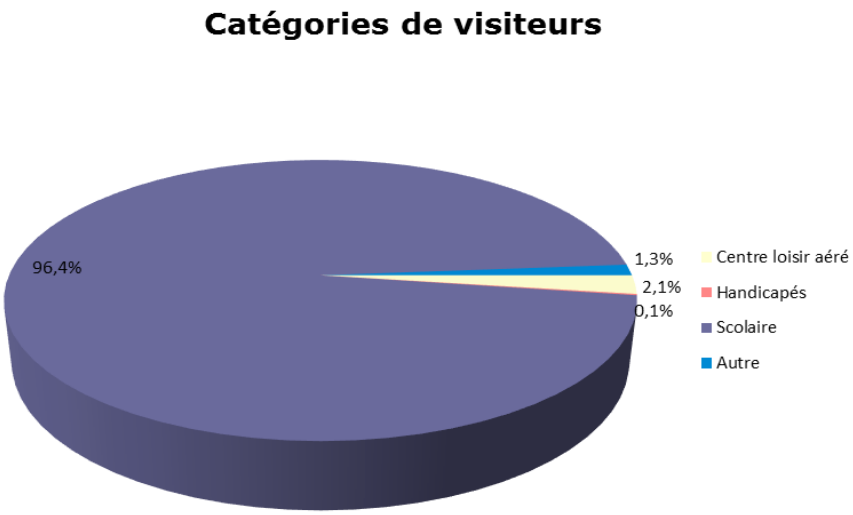

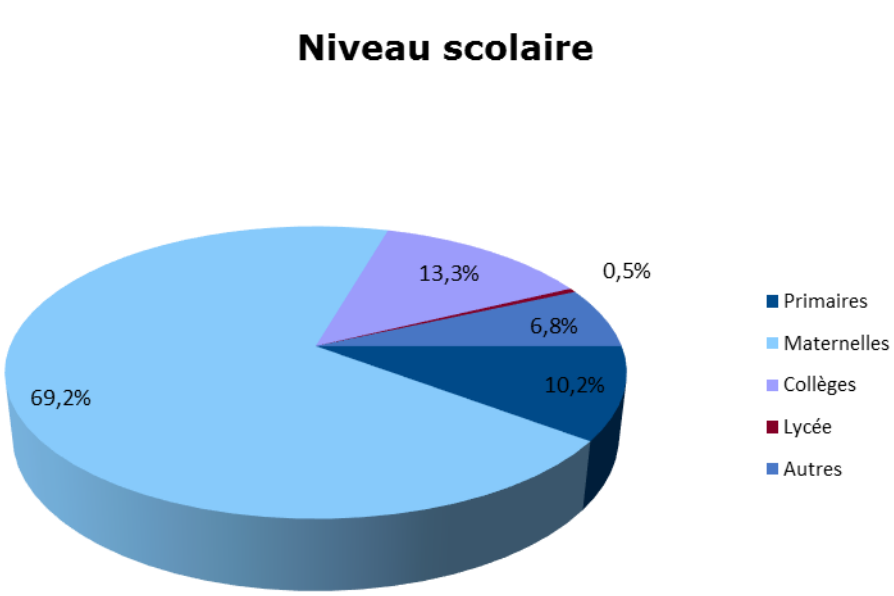

Répartition du type de visiteur accueilli

Remarque : graphiques réalisés en tenant compte du nombre de visiteurs accueilli

En 2017, on observe une forte augmentation du public scolaire. En effet, entre 2016 et 2017 il y a eu une augmentation de 13 %. Cette augmentation s'est faite au détriment des centres de loisirs, aérés (-8%). Enfin, sur 2017, 7 PSH (Personnes en Situation de Handicap) ont été accueillies.

Pour ce qui est du public scolaire, comme les années précédentes, la majorité des enfants sont des maternelles (69,2%) avec là aussi une forte augmentation en 2017. Un lycée s'est aussi rendu sur une ferme au cours de l'année écoulée. Enfin, le nombre de primaires accueilli reste similaire.

Site internet www.lechemindesfermes.com

En 2017, du fait de l'obsolescence de l'outil, les statistiques de fréquentation du site ne sont plus disponibles.

Céline LEGEAY
Chambre d'Agriculture de l'Isère